

AVIS

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA EN SEANCE ORDINAIRE

**LE MARDI 31 MAI 2022
à 19 H 30**

A LA MAIRIE DE VERGISSON

ORDRE DU JOUR :

- I. Commune / budget primitif 2022 : annulation décision 2022-21
- II. MBA / Finances : Approbation du montant des attributions de compensation 2022 relatives à la compétence Petite Enfance
- III. MBA : approbation de la modification des statuts de Mâconnais Beaujolais Agglomération - ajout de la compétence « Pose et entretien de la signalétique, du balisage et promotion des sentiers de randonnées identifiés dans le schéma directeur de la randonnée de MBA »
- IV. Choix du mode de publication des actes communaux - 3500 habitants
- V. Validation du programme de travaux d'enfouissement du réseau télécom - rue Froide
- VI. Validation du programme de travaux d'éclairage public - rue Froide
- VII. Consultation MO pour l'élaboration du PLU : groupement de commandes entre Vergisson et Solutré Pouilly
- VIII. Personnel communal : modification du tableau des emplois
- IX. Validation devis de voirie
- X. Questions diverses
- XI. Rapports et comptes rendus des commissions et syndicats

Le 23/05/2022

Le Maire, Anne BROCHETTE

Ro Uodisint



Brochette